

Commission Locale de l'Eau
Du SAGE Golfe du Morbihan – Ria d'Étel
Extrait du registre des délibérations

Le 16 décembre 2016 à 9h30, la Commission Locale de l'Eau, dûment convoquée le 22 novembre, s'est réunie au siège d'Eau du Morbihan, sous la présidence de Monsieur Yves BLEUNVEN.

Nombre de membres :

En exercice : 50	Présents : 28	Représentés : 6	Votants	collège	des
collectivités : 24 (dont 5 pouvoirs)					

Etaient présents :

Collège des Elus :

PIERRE Gérard, Conseiller départemental – LE DELEZIR Ronan, Vice-président du SMLS et Président de la CLE - BLEUNVEN Yves, Conseiller départemental du Morbihan - GASTINE Roland, Vice-président d'Auray Quiberon Terre Atlantique - AUDIC Annie, Vice-Présidente d'Auray Quiberon Terre Atlantique – RIGUIDEL Dominique, Vice-président d'Auray Quiberon Terre Atlantique – LE BODO Pierre, Président de Vannes Agglo (*départ à 11h57*) – BOULANGER Xavier-Pierre, Vice-président de Vannes Agglo (*départ à 11h27*) – QUESTEL Yves, Maire de Theix-Noyal - GUERNEVE Michel, Maire de Locqueltas - JAFFRE Lucien, Adjoint à la mairie de Vannes – PLAT Dominique, Maire de Saint-Armel - EVENO Thierry, Représentant du PNR du Golfe du Morbihan - BERTHOLOM Denis, Conseiller départemental du Morbihan - JACQUES Jean Michel, Conseiller communautaire de Lorient Agglo (*départ à 11h00*) – LE TRIONNAIRE Loïc, Conseiller communautaire de Vannes Agglo (*départ à 11h38*) – CAMUS Patrick, Membre du SIAEP Vannes Ouest – PILLET Gérard, maire de Pluvigner – COLLOMB Ludovic, Représentant du SIAEP de Rhuys (*départ à 11h23*).

Collège des usagers, organisations professionnelles et associations :

LE DRESSAY Philippe, Chambre d'Agriculture du Morbihan – FREMONT Nadine, Comité Départemental du Tourisme – BONNEC Alain, Administrateur Eau et Rivières de Bretagne - SERRE Jacques, Membre de la fédération d'association de la protection de l'environnement du Golfe du Morbihan (FAPEGM) – LEMASNE DE CHERMONT Gildas, Syndicat de la propriété privée rurale – CLAUDEL Patrick, UNAN du Morbihan

Collège de l'Etat et de ses Etablissements publics :

ROGER BUYS Frédérique, représentante de la MISEN du Morbihan – MILOUX Guy, représentant de l'ONEMA – SIOU Yvon, représentant de l'AELB

Pouvoirs

Collège des Elus :

GALLO Anne donne pouvoir à EVENO Thierry – LE BRETON Marie-José donne pouvoir à BLEUNVEN Yves - DUMOULIN Jean donne pouvoir à LE DELEZIR Ronan – GOASMAT Bruno donne pouvoir à AUDIC Annie - LE QUER Marie Christine donne pouvoir à GUERNEVE Michel

Collège des usagers, organisations professionnelles et associations :

KERVADEC Evelyne donne pouvoir à LE DRESSAY Philippe

Collège de l'Etat et de ses Etablissements publics :

Etaient Excusés

Collège des Elus :

GALLO Anne, Conseillère régionale de Bretagne – LE BRETON Marie-José, conseillère départementale de Bretagne – DUMOULIN Jean, Maire d'Auray - LE QUER Marie Christine, Présidente du SMRE – GOASMAT Bruno, Maire de Belz – HILLIET Bernard, Maire de Quiberon - LE LEANNEC Pierre, membre du Syndicat d'Eau du Morbihan

Collège des usagers, organisations professionnelles et associations :

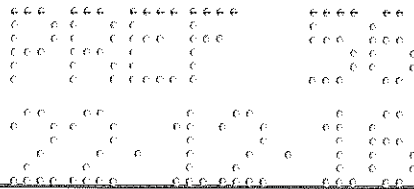
KERVADEC Evelyne, Chambre d'Agriculture du Morbihan — LE BOUDEC Michel, Fédération départementale de la pêche et de la protection des milieux aquatiques

Collège de l'Etat et de ses Etablissements publics :

Représentant de l'ARS, représentant de l'IFREMER

Etaient également présents :

JALLIFFIER Pierre, coordinateur du SAGE– GUEHO Valérie, Assistante SMLS – QUEMENER Catherine, Directrice du SMLS -
JEHANNON Françoise, Directrice du Syndicat d'Eau du Morbihan– MORVANT Loïc, CCI du Morbihan –GIRAUD Sophie
chargée de mission PNR Golfe du Morbihan - DESBOIS Pierre, Service de l'Eau à la Ville de Vannes–PRIOLET Olivier, chargé
de mission Lorient Agglomération - VINCENT Véronique, Chambre d'Agriculture du Morbihan – CADORET Lionel,
Technicien Mairie de Plescop – THIBAULT Laurent, Directeur du SMRE – MOTHAIIS Evelyne, DDTM, Chef de projet révision
SMVM – CHAUVIERE Romain, Conseil Départemental du Morbihan, Chef du service eau – HALLEREAU Eric, Vannes Agglo,
Directeur Pôle aménagement.



Délibération du 16 décembre 2016

CLE – 2016 – 6 : Election du Président de la CLE

Le Président lit et développe le rapport suivant :

Suite à la démission de M. Yves Bleunven (courrier du 24 novembre, annexé à la présente convocation), il est nécessaire de désigner un nouveau Président.

Conformément aux règles de fonctionnement du SAGE, adoptées en réunion de CLE le 08 mars 2013, le Président est élu par les seuls membres du collège des collectivités territoriales et des établissements publics locaux et doit être issu de ce même collège. Le scrutin est majoritaire à deux tours et a lieu à bulletins secrets.

M. Yves Bleunven, président de séance le temps de l'élection, invite les membres du collège des collectivités et établissements publics à se faire connaître.

Monsieur LE DELEZIR propose sa candidature.

Election du Président :

→ **Candidat :** Mr Ronan Le Délézir

→ **Premier scrutin :** le dépouillement des scrutins donne le résultat suivant :

- Nombre de bulletins dans l'urne : 24
- Nombre de bulletins blancs : 1
- Nombre de bulletins nuls : 0
- Nombre de suffrages exprimés : 24

Résultat obtenu :

Monsieur Ronan Le Délézir : 23 voix

Monsieur Ronan LE DELEZIR ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé président, et est installé.

Monsieur Ronan LE DELEZIR déclare accepter d'exercer cette fonction et assure la présidence de l'assemblée

Copie certifiée conforme

Le Président de la CLE

R.LE DELEZIR